

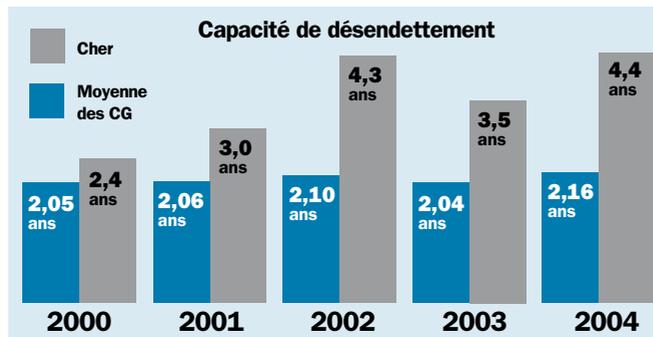
RÉTABLIR LA VÉRITÉ

Dans une pleine page de publicité achetée dans le *Berry Républicain* du samedi 11 avril 2009, les élus UMP prétendent dire « les quatre vérités » sur l'évolution financière du Département du Cher. Curieuses « vérités » quand les années de référence varient selon ce qui les arrange, et dont certains chiffres sont en outre franchement erronés... Rétablir la vérité était indispensable. La voici.

1. LA DETTE

Un héritage lourd à porter !

Voici l'état dans lequel l'actuelle opposition a laissé le Cher en 2004 : La capacité de désendettement du Cher était 2 fois plus élevée que la moyenne nationale.



Source / Philippe Laurent Consultants et direction générale des collectivités locales

2. L'INVESTISSEMENT

Il serait insuffisant ?

Mais alors, pourquoi l'investissement était-il si faible du temps où l'actuelle opposition était à la tête du département ? Les dépenses d'investissement sont bien plus dynamiques depuis 2004. En 2003, elles se montaient à 165€ par habitant, alors qu'elles représentent 241€ par habitant en 2007.

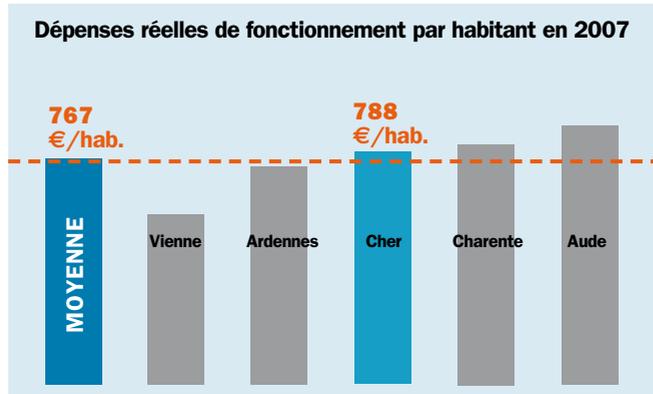


Source / Conseil général du Cher - comptes administratifs

3. LE FONCTIONNEMENT

Le Cher se situe dans la moyenne avec une dépense de 788 €/habitant.

On nous dit qu'il est trop élevé ; voilà les chiffres de l'année 2007, établis par un cabinet indépendant par rapport aux autres départements de 250 000 à 350 000 habitants.

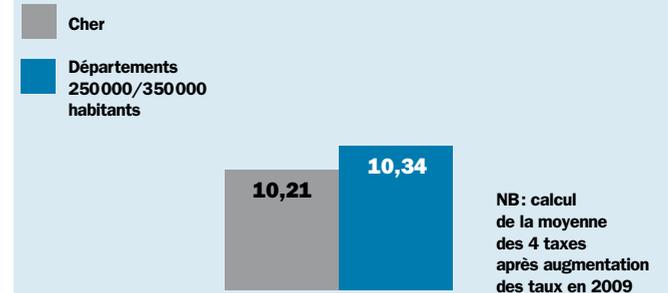


Source / Cabinet Michel Klopfer

4. LA FISCALITÉ

Lors d'un séminaire tenu le 9 septembre 2002, l'actuelle opposition avait conclu que le seul moyen de tenir l'équilibre financier était d'augmenter les impôts de 18%. Elle s'en est tenue à 9%, entraînant les difficultés que l'on connaît aujourd'hui.

Comparaison de la fiscalité en 2009

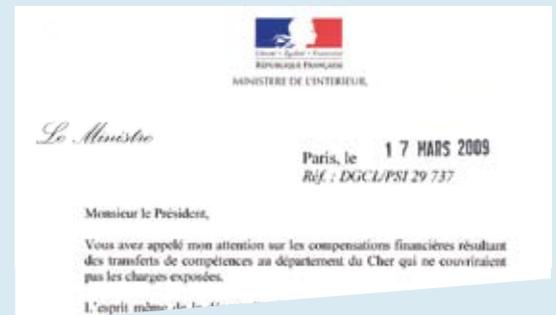


Après le vote des taux en 2009, la moyenne des taux d'imposition des 4 taxes demeure inférieure à la moyenne des taux des départements similaires.

5. LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCE NON COMPENSÉS PAR L'ÉTAT

Une vérité qui dérange

Dans sa réponse du 17 mars 2009 au Conseil général du Cher, le ministère de l'Intérieur dresse un tableau chiffré des « différences » entre recettes et dépenses de l'APA (5 millions d'euros en 2007, 11 millions sur la période 2004-2007) et du RMI (15 millions en 2007, 54 millions sur 2004-2007). Ce sont très précisément les chiffres calculés par le Département du Cher. C'est bien cette dette de l'État que les contribuables du Cher seront obligés d'acquitter... Une vérité qui n'est évidemment pas bonne à dire mais qui demeure incontournable.



Extrait de la lettre de Michèle Alliot-Marie

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : LES SERVICES RENDUS À LA POPULATION
Ce sont des prestations versées aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux allocataires du RMI, les dépenses pour l'enfance et la jeunesse, pour le développement économique... Les frais de gestion n'en constituent qu'une très faible partie.

SUR

100€



Source / Conseil général du Cher - compte administratif 2008